



Procédure Générale de prise en compte d'un stagiaire en situation de handicap dans une formation organisée par SASU OYACAP

Avant la formation :

Recueil de l'information « handicap »

Dans 1^{er} temps par téléphone puis la réponse du questionnaire préalable

Échanges sur la faisabilité et/ou proposition d'adaptation des conditions selon le besoin formulé

Au démarrage de la formation :

Après le premier jour de formation et durant la formation : recueil (à l'oral) de l'adaptation mise en place, du besoin d'ajustement le cas échéant.

En fin de formation :

Remise d'un questionnaire d'évaluation spécifique au stagiaire handicapé en fin de formation

Documents à renseigner au fil de l'eau :

Fiche d'accueil d'un stagiaire en situation de handicap dans une formation organisée par SASU OYACAP Formations

Questionnaire d'évaluation de la satisfaction d'un stagiaire en situation de handicap.
